

Procès-verbal de l'Assemblée générale du

Jeudi 27 mars 2025

Auberge Communale de St-Légier

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Ouverture de la séance, liste des présences.
- 2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 21 mars 2024 disponible sur www.gcas.ch
- 3) Rapport du Président
- 4) Rapport du caissier
- 5) Rapport des vérificateurs
- 6) Adoption des rapports et décharge au comité
- 7) Fixation des cotisations annuelles pour 2026
- 8) Elections et démissions
- 9) Désignation des vérificateurs des comptes pour l'exercice comptable 2025
- 10) Propositions individuelles et divers

L'Assemblée est présidée par Monsieur Guy Marti, président du GCAS.

Il souhaite la bienvenue aux membres présents et salue particulièrement la présence de Messieurs les Municipaux Gérald Gygli et Thierry George de la commune de Blonay-St-Légier, le comité du groupement des commerçants et Artisans de Blonay représenté par Mesdames Danièle Guex, Magali Waelti et Monsieur Olivier Bonjour membres du comité, Monsieur Bernard Schmid Directeur de la Promove Riviera / Lavaux, Madame Marianne Jaquet graphiste du journal communal COMM'une info, et les commerçants et artisans membres du GCAS, Amstein SA, Art'Optique St-Légier SA, Banque Raiffeisen de la Riviera, Boulangerie Golay SA, Carrosserie de la Veyre SA, Cidrerie de St-Légier, Cuisine Services RM Sàrl, De Jeoffrey Bernard, Digi Adriana Bloch, Ducraux Philippe Menuiserie, Emil Frey SA, Entre Ciel et Pierres, Garage du Mont-Pèlerin, GeSco Sàrl, Gilbert Aubert SA, Institut Art de Plaire Beauté Clarins, Garderie Tout en Couleur, La Poésie des Sens, Lathion Tanya, Ming Menn Acuponcture, Nectardesign, Papival SA, Podologue Sophie Weber, RoCHAT Solaire SA, Garage de St-Légier Sàrl, Swiss RC ProTech Sàrl, Joss Parcs et Jardins SA, Ducraux Laurent menuisier .

Le Président remercie d'avoir répondu présent à l'invitation à cette AG.

1) Ouverture de la séance, liste de présence

Se sont annoncés en retard :

Editions Mercia du Lac, Sherydane et la boulangerie Golay

Se sont excusés :

Architecturephoto.ch, Acsys Engineering, Anthamatten Meubles SA, Aqua Delfinée, Balsiger Mathieu, Betscharthomas, Budget Box SA, Cabinet Infirmier Mme Aline Forgerit, Café de la Place, Carrosserie Rond-Point SA, Cornaz Fontanellaz Constructions, Crêperie Sarrasin breton, David Rouge Photographie, EMYX, Fiduciaire Olivier Vodoz, Home Salem, Karlen Maçonnerie, Life School Riviera, Massonnet SA, Pilates Garage, Dr Eric Rochat, Schuler Nick et Marina, VG Technologie, Restaurant le Lob et Motolab SA.

Ainsi que Madame Cécile Enjolras, responsable de projets de la Promove Riviera / Lavaux.

Les commerçants et artisans sont présents ce soir au nombre de 53 personnes. Merci !

Les membres ayant été convoqués par courrier et par courriel, conformément à l'art 8 des statuts de ce fait les délibérations peuvent démarrer selon l'ordre du jour envoyé.

Lecture de l'ordre du jour qui a été envoyé avec la convocation et n'a pas été modifié. Le Président demande qu'un vote soit effectué pour valider l'ordre du jour :

Avis contraire : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est donc accepté à l'unanimité.

2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 21 mars 2024 (disponible sur www.gcas.ch)

Des exemplaires du PV sont à disposition des membres dans la salle.

Y a-t-il des remarques ou compléments, corrections que vous souhaiteriez apporter au PV ?

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Avis contraire : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal est donc accepté à l'unanimité

Le Président remercie Madame Aurélie Favez pour la rédaction du P.V.

3) Rapport du Président

Mesdames et Messieurs les membres du Groupement des Commerçants et Artisans,

Depuis notre dernière assemblée du 21 mars 2024, votre comité s'est impliqué pour remplir la tâche que vous nous avez mandatée afin de maintenir et d'essayer de mettre à profit la qualité du commerce et de l'artisanat local par la mise en valeur de nos membres selon les possibilités.

Les tâches du Comité ont été réparties et Madame Manuella Debernardi a continué de fonctionner comme vice-présidente, Madame Aurélie Favez a également continué de s'impliquer à effectuer l'ensemble du secrétariat, Madame Marianne Jaquet a conservé sa tâche de la communication avec notamment la vie du site www.gcas.ch

Monsieur Gaël Bonjour dans un premier temps, s'est immergé au sein du comité afin de connaître le fonctionnement avant d'endosser la responsabilité des finances.

Messieurs Danilo Pires et Pascal Corthésy se sont impliqués sans tâche précise mais ont fonctionné comme soutien du comité tout au long des activités et des séances de comité.

Dans la continuité des entretiens avec nos autorités, nous avons reçu un courrier le 25 juin 2024 nous invitant à une rencontre commune le 18 novembre 2024 avec le groupement de Blonay.

Suite à cette invitation, de notre côté, nous avons décidé de mettre à jour notre suivi de la dernière rencontre du 31.10.2022 qui contenait les points toujours ouverts, soit la ligne de bus 215, incluant la ZI de la route Industrielle, la ZI de La Veyre d'En-Haut, le PA de La Veyre-Derrey, les panneaux de signalisation et totems, les panneaux « INFO » des zones industrielles, la signalisation du temps de stationnement gratuit, la valorisation des commerçants et artisans de notre commune, la plate-forme entreprises, le journal communal, les bons d'achat, le point d'accès PickPost / Pick-up de la poste et d'un coworking. Courrier que nous avons fait parvenir le 22 août 2024 à nos autorités, avec la confirmation de la présence d'une délégation du GCAS à cette invitation.

De ce dossier, nous avons reçu le jeudi 14 novembre 2024 les réponses municipales à notre courrier du 22 août 2024.

Nous ne nous sommes pas trop préoccupés du contenu de cette rencontre du 18 novembre 2024, au vu que nous avons été invités en juin par la municipalité.

Votre délégation, composée de Mme Jaquet, M. Corthésy et votre serviteur, a vite compris en début de séance, et sans trop de surprises, que cette séance traiterait les points à notre courrier du 22 août, ce qui n'était pas forcément compréhensible. Je dirais même peu respectueux de recevoir les réponses 4 jours avant la séance chevauchée sur un week-end au vu de nos implications pour la mise à jour de ce suivi.

Vous pensez bien que pour votre délégation, il n'était pas pensable de valider ces réponses sans que nous puissions les traiter ensemble lors d'un comité.

Toutefois, sans formellement se prononcer, la délégation du GCAS a proposé d'écouter les autorités sur ces points. Ils nous ont permis de prendre connaissance d'éléments complémentaires et détaillés afin de nous positionner prochainement pour le traitement des réponses en comité auxquelles nous y intégrerons la prise de notes de la séance reçue par courrier le 03.12.2024.

Les échanges de cette rencontre nous ont tout de même permis de réexpliquer le point de vue de votre comité sur les panneaux d'information des zones industrielles.

La préoccupation depuis 2012 de votre comité pour la mise à neuf et l'adaptation aux besoins s'avère plus que nécessaire tant par leur état que par leur visibilité.

Au vu des projets et aménagements futurs de ces zones qui devraient évoluer ces prochaines années, nous avons pu obtenir l'accord de la municipalité, confirmé par lettre du 09 décembre 2024, de suspendre avec effet au 1^{er} janvier 2025 la convention qui lie votre groupement.

Pour les observateurs avertis, vous avez certainement vu que le service des espaces publics a effectué le 17 mars dernier le démontage de ces panneaux proposé par la municipalité suite à l'accord de la suspension de la convention.

Globalement et malgré ces réponses informelles, nous pouvons être satisfait des échanges de cette rencontre.

En complément des contacts avec nos autorités, une délégation de votre comité a répondu présent à l'invitation d'une rencontre le 4 juillet 2024 entre les sociétés et associations locales, afin d'échanger des idées et de faire mieux connaissance.

Pour donner suite à la proposition communale de maintenir les bons d'achat pour l'année 2025, avec le GCAB, nous nous sommes concertés et avons obtenu l'accord pour maintenir le montant par bon de CHF 25.-. Nos autorités voulaient augmenter le montant du bon à CHF 50.00.

Les comités des groupements estimaient conjointement que l'utilisation du montant de CHF 25.- respectait mieux la globalité de son utilisation dans un petit, moyen ou grand commerce.

Suite à la décision municipale de créer une commission consultative Energie-Environnement et d'intégrer dans cette commission un membre par groupement, le GCAS a proposé le membre Monsieur Daniel Berner du bureau d'architecture 2+A. Cette proposition a été validé par la municipalité.

Une séance constitutive et d'information a eu lieu.

Nos respectueux entretiens avec le GCAB, nous ont permis d'effectuer un inter-comité le 16 octobre 2024. Cette rencontre constructive permet de renforcer nos liens afin de se structurer pour continuellement défendre et mettre en valeur les artisans et commerçants de notre commune.

De ces liens, le GCAB a accepté de faire bénéficier nos membres des mêmes prestations que les membres du GCAB pour la location de stand au traditionnel marché de Noël organisé par le GCAB.

Au nom de nos membres, je remercie le comité du GCAB de cette ouverture d'esprit, permettant aux membres de GCAS de bénéficier de ces conditions.

Le 3 octobre 2024, sous la houlette du GCAS, nous vous avons invité, ainsi que les membres du GCAB, à une réunion Networking, à laquelle une délégation municipale était présente.

Cette rencontre a été organisée afin de parcourir une partie du village de St-Légier pour apercevoir les peintures Béguin et son histoire. Cette balade pleine de découvertes a été commentée par Monsieur Gianni Ghiringhelli et s'est clôturée autour d'un apéritif en se sustentant des produits locaux.

Sous l'organisation du GCAB, le prochain Networking se déroulera le 20 mai prochain. Réservez déjà cette date. Les informations de cette rencontre vous seront communiquées prochainement.

Nos collaborations entre le GCAS et le GCAB par nos présences aux séances de rédaction du journal COMM'une info restent par instants toujours légèrement tendues.

Nous essayons de maintenir le mieux possible les engagements pour chaque partie qui avait été définie lors de sa création.

Le comité aurait apprécié une réponse de la rédactrice du journal à l'invitation de notre assemblée d'aujourd'hui.

Nous vous rappelons qu'en ce qui concerne le journal COMM'une info, vous bénéficiez de la visibilité offerte pour certains anniversaires, changements de direction, départs à la retraite ou cession d'activités.

Nous avons également répondu positivement à la demande d'un soutien financier de Monsieur Gianni Ghiringhelli pour la création de l'ouvrage dédié à Alfred Béguin « Le peintre du Village illustré ».

Nous avons également répondu positivement à la recherche de fond de Madame Anouk Dorogi pour le sentier didactique des Pléiades qui dévoile les animaux cachés de la forêt.

Au niveau des membres de notre groupement, nous sommes à ce jour 125 membres contre 121 il y a une année.

En lisant les Newsletters qui alimentent vos activités, (et dans laquelle vous pouvez présenter votre entreprise en nous faisant parvenir une description écrite directement à Madame Jaquet), vous avez pu prendre connaissance que votre comité est à la recherche de force vive pour le rejoindre en tant que membre ou président.

Toutes propositions sont les bienvenues.

Madame Jaquet, vous a également fait parvenir des informations intéressantes sur la vie de notre groupement. Elle présente également les nouveaux membres qui nous rejoignent et sur le site du GCAS www.gcas.ch vous y trouvez la liste des membres et les présentations de vos entreprises.

Par notre statut de partenaire avec la Promove Riviera / Lavaux, Madame Jaquet et votre serviteur avons participé à l'assemblée générale organisée au château de Chillon, ainsi qu'à la rencontre annuelle d'échanges du 9 octobre dernier organisée par Madame Enjolras, responsable de projets à la Promove Riviera / Lavaux. Cette rencontre nous a permis d'échanger des expériences et des idées sur l'ensemble des partenaires, sur nos implications ou préoccupations réciproques.

Votre comité a également participé aux Mérites de l'économie Riviera-Lavaux en tant que jury à la sélection de la catégorie Proximité, ainsi qu'au repas de la cérémonie de remise des prix des lauréats 2024.

Pour le GCAS, et malgré nos participations aux sollicitations, la question comme membre partenaire de la Promove Riviera / Lavaux doit être réévaluée. En effet, ce statut de partenaire ne nous a pas permis de mettre en lumière les membres de St-Légier par la Promove Riviera / Lavaux, ce que nous avons souhaité lors de la passation d'entreprise familiale de nos membres, soit le garage Chevalley ainsi que la boulangerie Golay.

Nous avons également le sentiment qu'un positionnement de la Promove Riviera / Lavaux est fort pour Montreux mais bien moins marqué pour les communes des hauts de la Riviera qui bénéficient également de prestations à mettre en valeur.

Je terminerai par mes remerciements aux autorités communales pour vos présences de ce soir.

A vous, Mesdames et Messieurs les membres du groupement, je vous remercie pour votre confiance et votre soutien au journal COMM'une info, vous permettant une bonne visibilité, avec un tirage de 5'900 exemplaires, par vos implications et échanges à la vie de notre groupement ainsi qu'avec votre comité.

En plus, vous contribuez également dans vos activités, par votre rôle social et économique indispensable tant pour nous tous que pour les milieux associatifs et sportifs.

Voir une assemblée bien remplie une nouvelle fois ce soir, nous conforte dans nos implications.

Je témoigne également toute ma reconnaissance à vous, chers membres du Comité, qui accomplissez vos tâches dévolues indispensables au bon fonctionnement du GCAS, dans un esprit jovial et constructif, en mettant toujours en lumière le bien commun.

Si aujourd'hui, la reconnaissance est toujours présente, cette reconnaissance vous revient.

Je vous remercie de votre attention.

4) Rapport du caissier

Par Monsieur Gaël Bonjour

Mesdames et Messieurs,

Lors de cette assemblée générale, je vais vous présenter l'état des comptes de notre association pour l'exercice en cours.

Après avoir pris en compte le solde dû à la Commune, à savoir un montant de 8575 CHF, correspondant à l'avance de liquidité pour le remboursement des bons cadeaux 2024, nous obtenons un bénéfice net réel de 332.27 CHF pour l'année.

Ce résultat est un peu moins important que l'année précédente, principalement en raison de plusieurs facteurs. Tout d'abord, notre association a fait des dons cette année à hauteur de 2750 CHF, pour des projets comme l'Exposition Nature aux Pléiades et le soutien pour le livre sur A. Béguin.

De plus, nous avons dû prendre en charge une partie des frais liés à la gestion du site et à son hébergement pour l'année 2023 en 2024.

Tous ces frais n'étaient pas présents l'année dernière, ce qui explique en partie cette différence par rapport à l'exercice précédent.

Cependant, malgré ces dépenses supplémentaires, nous avons pu virer un montant de 7555 CHF sur notre compte épargne à la fin de l'exercice.

Voilà, en résumé, les principales raisons de cette différence de flux de trésorerie.

Je vous remercie de votre attention.

5) Rapport des vérificateurs des comptes

Notre premier membre Monsieur Philippe Ducraux étant en séjour à l'étranger lors de la date des vérifications des comptes, notre deuxième membre et notre membre suppléant ont procédé à la vérification.

Le président demande à Monsieur Gianni Di Tria, 2^{ème} membre, de bien vouloir lire le rapport.

G C A ST-LEGIER

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le lundi 17 mars 2025, en qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité du GCA pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Un pointage des écritures de caisse, poste et banque nous ont permis de contrôler la tenue correcte et exacte des comptes du groupement.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de recettes de CHF 8'907.27 auquel il faut déduire le solde de la valeur des bons donnés par la Commune soit CHF 8'575.00. Donc bénéfice réel de l'exercice de CHF 332.27 ce qui porte le capital au 31.12.2024 à CHF 28'809.64.

De ce fait, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels tels que présentés, donnant ainsi décharge au comité et au responsable de la tenue de la comptabilité.

Saint-Légier, le 17 mars 2025

Beatte Lacueille



Gianni Di Tria



Vérification des comptes effectuée le 17 mars 2025

Discussion ouverte – Aucune question des membres

6) Adoption des rapports et décharge au comité

Mesdames et Messieurs les membres sont invités à accepter les rapports et se manifester en levant la main.

Avis contraire : 0

Abstention : 0

Les rapports sont acceptés à l'unanimité

Le président remercie le caissier Monsieur Gaël Bonjour et notre vice-présidente Madame Manuela De Bernardi qui a collaboré au bouclement, ainsi que les vérificateurs Madame Beate Lacueille et Monsieur Gianni Di Tria.

7) Fixation des cotisations annuelles pour 2026

Cotisation au choix pour les membres actifs.

a) Cotisation annuelle actifs de CHF 100.-

OU

b) Cotisation annuelle membres actifs de CHF 300.-

Comprenant la cotisation annuelle et 3 annonces de uniquement 1/8^{ème} de page dans le journal intercommunal COMM'une Info.

(Ce paquet proposé représente un montant de CHF 325.-)

Le cadeau de CHF 25.- sera un manque de rentrée pour le GCA.

(300.- = 3x 75.- (225.-) + cotisation 75.-)

c) Cotisation de membres honoraires de CHF 50.-

La discussion sur les propositions est ouverte

Le président invite Mesdames et Messieurs les membres qui acceptent les cotisations de membres actifs et honoraires pour 2025 tels que présentés de le manifester en levant la main.

Avis contraire : 0

Abstention : 0

La cotisation de membres actifs et honoraires pour 2026 est acceptée à l'unanimité.

8) Elections et démissions

Elections et démissions :

A) Comité

Monsieur Danilo Pires, membre du comité depuis 2021, a pris la décision de consacrer ses engagements à sa nouvelle orientation professionnelle ainsi que d'intensifier son soutien familial.

Danilo, lors de tes 4 années au comité du GCAS, tu as occupé la fonction de caissier pendant 2 ans et celle de membre du comité également pendant 2 ans. Par ta pertinence, tant lorsque tu as représenté le comité du GCAS que lors de nos comités, tu as contribué au développement de notre groupement.

Nous te remercions de ces très bons instants d'échanges à nos côtés et nous te souhaitons plein succès dans ta nouvelle orientation professionnelle ainsi qu'auprès de ta famille.

Afin de te remercier de ton engagement, nous te remettons un petit présent.

Les membres actuels du comité, Mesdames Manuela Debernardi, Aurélie Favez et Marianne Jaquet, Messieurs Gaël Bonjour, Pascal Corthésy et votre serviteur restent à disposition pour une année complémentaire.

Comme informé dans mon rapport, nous avons effectué quelques contacts afin de remplacer Monsieur Danilo Pires qui n'ont pas été concrétisés mais pour certaines et certains, une ouverture possible à moyen terme.

Toutefois, si une ou un membre présent souhaite se proposer pour nous rejoindre, je lui donne la parole.

Y a-t-il d'autres propositions - Non
La discussion est ouverte

Le président invite Mesdames et Messieurs les membres qui acceptent la proposition du comité telle que présentée pour la prochaine année de le manifester en levant la main.

Avis contraire : 0
Abstention : 0
Les membres du comité sont élus par applaudissement.

B) Election du président :

Le président vous informe qu'il est à disposition de l'assemblée pour une dernière année.

Quelqu'un souhaiterait proposer une autre personne du comité ?

La discussion est ouverte
Y a-t-il d'autres propositions - Non

Le président invite Mesdames et Messieurs les membres qui acceptent la proposition pour la prochaine année telle que présentée de le manifester en levant la main.

Avis contraire : 0

Abstention : 0

La proposition est validée par applaudissement

9) Désignation des vérificateurs des comptes pour 2025

Monsieur Gianni Di Tria a officié comme 1^{ère} membre, il termine son mandat.

Madame Beate Lacueille, comme suppléante a officié comme 2^{ème} membre et au vu que M. Philippe Ducraux n'a pas pu officier comme 1^{er} membre et que Madame Lacueille qui a dû s'excuser au dernier moment pour ce soir, Madame Lacueille accepte d'être présentée comme 1^{ère} membre, de ce fait, nous devons nommer une ou un membre et une ou un suppléant

J'attends des propositions pour un suppléant.

M. Jeremy Bays (Raiffeisen) est annoncé comme tel.

Nous devons donc nommer une ou un membre et une ou un suppléant-e.

M. Olivier Ducraux (cidrerie de St-Légier) est annoncé comme tel.

1^{er} membre : Madame Beate Lacueille

2^e membre : Monsieur Jérémie Bays

Suppléante : Monsieur Olivier Ducraux

Le président invite Mesdames et Messieurs les membres qui acceptent la composition des vérifications des comptes pour la prochaine année telle que présentée de le manifester en levant la main.

Avis contraire : 0

Abstention : 0

La proposition est acceptée par applaudissements.

9) Propositions individuelles et divers

Personne ne prend la parole.

Il est 19h10 l'assemblée est levée.

- La suite :

Présentation par Nathan Dryburgh médaillé de bronze aux jeux Olympiques de la jeunesse en Corée du Sud en janvier 2024 qui va nous parler du processus de sélection, son parcours et de son expérience au JOJ

Remerciements à Nathan + remise d'un petit présent

La secrétaire :

Aurélie Favez

